

ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
Jeudi, 9 septembre 2021

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Joël Deschamps, directeur de l'école, souhaite la bienvenue à tous les parents et procède à la levée de l'assemblée. L'ouverture de l'assemblée se fait à 20h18

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Deschamps fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Aurélie Le Guen propose l'adoption de l'ordre du jour tel que suggéré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

M. Deschamps fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2020.

Mme Marie-France Poirier propose l'adoption du procès-verbal tel que rédigé et présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. BUTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. Deschamps présente et précise les buts de l'assemblée générale.

5. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

M. Deschamps explique aux personnes présentes l'importance d'élire un président ou une présidente d'élection afin d'être conforme aux procédures prescrites par la loi.

Mme Béatrice Teissonnière se propose à l'assemblée en tant présidente d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PROCÉDURE D'ÉLECTION AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET EXPLICATION DU RÔLE DE SUBSTITUS AUX PARENTS, S'IL Y A LIEU

Trois (3) postes pour un mandat d'une durée de deux (2) ans sont à combler. Les parents de l'assemblée sont invités à poser leur candidature ou à soumettre celle d'un parent présent.

7. ÉLECTION AUX QUATRE (4) POSTES (3 postes pour un mandat de 2 ans et 1 poste pour un mandat de 1 an) DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- Madame Nicoleta Le Page se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.
- Madame Évelyne Rouillard se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.
- Madame Tanja Mutlak se propose au poste de représentant de parents pour le mandat de deux (2) ans.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, ces trois (3) personnes sont élues par acclamation.

Enfin, suite aux discussions, il est proposé par Mme Marie-France Poirier, que si nous avons une démission, nous contacteront les personnes suivantes dans l'ordre pour agir comme substitut aux membres parents :

Mme Béatrice Teissonnière
Mme Valérie Bédard
Mme Natalia Zuluaga

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET SUBSTITUT

Suite aux discussions, comme il n'y a pas de proposition, Mme Évelyne Rouillard propose que la décision soit reportée à la première séance du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS VERSUS COMITÉ DE PARENTS-BÉNÉVOLES

M. Joël Deschamps décrit le rôle de l'OPP dans une école. Suite aux explications données, la question suivante est posée : « Voulez-vous un OPP à l'école? ». Après échange et discussion, il est proposé par Mme Tanja Mutlak de former un OPP de quelques membres et que l'OPP fera appel à des parents bénévoles selon les besoins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Mme Aurélie Le Guen propose la levée de l'assemblée à 21h02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Joël Deschamps, directeur